

Ecrit par le 8 avril 2026

Bollène : le feu d'artifice reporté



Dans le cadre de sa fête votive qui a lieu depuis le vendredi 1er juillet sur la place du 18 juin, la commune de Bollène devait clôturer l'événement ce soir avec un feu d'artifice à 22h30 sur les berges du Lez. En raison des prévisions météorologiques qui annoncent des rafales de vent supérieures à 50km/h, la commune se voit dans l'obligation de reporter ce spectacle pyrotechnique.

Le feu d'artifice aura donc lieu le vendredi 26 août prochain, date de la libération de Bollène par les soldats américains. Le concert qui doit avoir lieu ce soir sur la place de la mairie est, quant à lui, maintenu. Les Bollénois pourront donc profiter gratuitement du spectacle « Au bout de mes rêves » par le Tribute Goldman à 20h.

V.A.